

INCIDENT AU PARLOIR

La récidive dans la provocation !

Ce samedi matin, 15 décembre 2018, l'équipe parloir de Vendin-le-Vieil a dû faire face à un nouvel incident avec une visiteuse habituée à se faire remarquer.

Cette personne a d'abord refusé de se soumettre à une mesure de sécurité lors de son passage au bagage x, puis a fini par s'y soumettre de manière très récalcitrante. **Elle s'est montrée profondément irrespectueuse envers le personnel présent qui tentait, tant bien que mal, d'apaiser la situation.**

Elle a ensuite proféré des menaces à travers son conjoint. **Elle a également bloqué pendant un moment d'autres visiteurs qui attendaient pour passer.**

Ces faits ne sont pas un acte isolé. Ils se répètent malheureusement bien trop souvent :

Ça suffit !

Les collègues de ce secteur doivent pouvoir travailler dans la sécurité et la sérénité, **avec le soutien de la hiérarchie.**

Si une personne ne sait pas se comporter normalement dans l'enceinte d'un établissement pénitentiaire, il faut savoir en tirer les conséquences : **Un permis de visite est accordé pour maintenir les liens familiaux pas pour foutre le b... !**

A bon entendeur ...

Le 17 décembre 2018,
Le bureau local
FORCE OUVRIÈRE